



COMMISSION FOOT EDUCATIF

Procès-Verbal N° 26

Réunion du **mardi 8 avril 2025**

Le Président de la commission : **M. Albert PATALANO**

Le Secrétaire de la réunion : **Mme Aline VERLAQUE**

Les membres présents : **Mme Ludivine REGNIER (CTD PPF)-MM. Frédéric BAUMANN – Khalil ANISS- Eymen BOUACHIR**

ORDRE DU JOUR

- Informations
- Traitement du courrier

INFORMATIONS FOOTBALL EDUCATIF

Retrouvez les documents concernant le Football Educatif ainsi que les Rappels pour toute la saison et les Désidératas sur la Page d'Accueil du District « **DOCUMENTS FOOT EDUCATIF** » ou en cliquant sur le lien suivant : <https://var.fff.fr/docs-foot-animation/>

REGLEMENT DEPARTEMENT TECHNIQUE ET FOOT EDUCATIF : <https://var.fff.fr/wp-content/uploads/sites/66/2024/09/Reglement-Foot-Educatif-et-Departement-Technique-saison-2024-2025.pdf>

RAPPEL - Article 4 bis :

Montant des amendes en cas d'absence d'équipes

MANIFESTATION	DETAIL	AMENDE
JOURNEES DEPARTEMENTALES	Les rentrées du foot, Plateau de Noël, journée nationale des débutants, journée des clubs labellisés (U11) et Festival Foot U13- Pitch (CD du 15/03/2011, PV n°34)	Montant 50 €
PLATEAUX U6 à U11 et U6F à U11F		Montant 30 € par équipe
AUX RENCONTRES U12, U13 et U13F		Equivalent au montant du forfait

Ces amendes seront doublées si le club ne prévient pas le District, par courriel, avant le mercredi 18 heures précédant la date de la manifestation afin de permettre à la commission de pourvoir palier au remplacement du club absent.

LICENCES

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par la Fédération, la Ligue de la Méditerranée, le District ou les clubs affiliés, tout joueur, dirigeant, éducateur ou arbitre doit être titulaire d'une licence FFF établie au titre de la saison en cours. Les conditions de participation individuelles ou collectives sont celles prévus par les Règlements Généraux et les présents règlements. **Obligation de présentation des licences avant chaque match et vérification de l'identité des joueurs en cas de manquement la Commission transmettra systématiquement les dossiers à la Commission Statuts et Règlements (CSR).**

La commission foot éducatif recherche des sites d'accueil pour ses évènements :



RENCONTRES IDEALES
Foot éducatif
U6-U13 (+Fém)

Club Accueil

CONVOICATIONS
10 jours avant (mercredi avant 12H). Envoi aux clubs avec copie district

BRIEFING AVANT RENCONTRE
Vérification de licences
Avec éducateurs et enfants pour rappeler la philosophie : PLAISIR, RESPECT, ENGAGEMENT, TOLERANCE, SOLIDARITE

DEBRIEFING
Avec éducateur via pot de l'amitié
Gouters ou collations pour les enfants fortement recommandés en U6-U9

RETOUR SUR FAL AVANT LE LUNDI
Feuille de match à rentrer dans l'onglet administratif
Pour les U10-U13 Rentrer les scores dans l'onglet Sportif
Pour les U6-U9: pour importer plusieurs équipes d'un même club, utiliser des sites comme : https://www.ilovepdf.com/fr/jpg_en_pdf

Club Visiteur

EXTRACTION DES LICENCES
Chaque éducateur doit venir avec la feuille de licences éditées (demander à son responsable technique ou administratif) ou avec l'application foot compagnon (on doit y voir le numéro de licences et la photo de chaque joueur)

FEUILLE DE MATCH
En U6-U9 le club doit venir avec la feuille de match déjà remplie. Le club accueil ne fait que dépanner mais il est de votre responsabilité de fournir la feuille de match. Chaque éducateur peut la télécharger et la faire imprimer par son club en plusieurs exemplaires sur le site : <https://var.fff.fr/docs-foot-animation/>
En U10-U13, les feuilles de match sont à remplir avant les rencontres et à signer après que les scores ne soient remplis.

PRÊTS
Jouez votre rôle d'éducateur en appliquant la philosophie : PLAISIR, RESPECT, ENGAGEMENT, TOLERANCE, SOLIDARITE

Contact : Tito FOKY CTD DAP 06 74 29 29 09

FEMININES

CRITERIUM U13 F

ESPOIRS FOOTBALL U13F

Dates des Centres de Perfectionnement de Secteur : Sur convocation du CTD PPF

- Mercredi 9 avril 2025
- Mercredi 21 mai 2025

FESTIVAL FOOT U13F/U12F

REMERCIEMENTS –FESTIVAL FOOT PITCH U13F/U12F

FINALE DEPARTEMENTALE du 05 Avril 2025

Le Département Technique remercie vivement la mairie de La GARDE pour la mise à disposition des installations, le club du Gardia Club, son président Éric AGOSTA, son équipe de bénévoles pour l'accueil et l'aide logistique à l'organisation de cette finale.

Après addition des points et vérification des aspects règlementaires, les qualifiés sont :
US CARQUEIRANNE /LA CRAU – SC TOULON- SC DRAGUIGNAN

CATEGORIE U13F / U12F

REPORT MATCHES

**A JOUER AU PLUS TARD LE 19 AVRIL 2025
OU EN SEMAINE AVEC ACCORD DES DEUX CLUBS**

CRITERIUM U13 F

Niveau 1

Journée du 01 Février 2025 : MATCH N° 53052328
AV S MAR VIVO/FC PUGET

A REJOUER LE 10 MAI 2025

CRITERIUM U13 F

Niveau 1

Journée du 15 MARS 2025 : MATCH N° 53052338
FC PUGET/SC DRAGUIGNAN

**A JOUER AU PLUS TARD LE 19 AVRIL 2025
OU EN SEMAINE AVEC ACCORD DES DEUX CLUBS**

CRITERIUM U13 F

Niveau 1

Journée du 01 Février 2025 : MATCH N° 53052328
AV S MAR VIVO/FC PUGET

ANNULATION AMENDES FINANCIERES

CRITERIUM U13F

JOURNEE 3 DU 01 FEVRIER 2025

Niveau 1

MATCH N° 53052328-- **AV S MAR VIVO /FC PUGET**

AMENDES FINANCIERES

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1^{ère} Parution- Amende financière de 10€
JOURNEE 8 DU 29MARS 2025

CRITERIUM U13F

Niveau 2

MATCH N° 30122814--**US LA CADIERE 547578/ JS BEAUSSETANE**

Niveau 3

MATCH N° 53055773--**AS LA BEUCAIRE 582291/ US CUERS PIERREFEU**

2^{ème} Parution- Amende financière de 20€
JOURNEE 7 DU 22 MARS 2025

CRITERIUM U13F

Niveau 2

MATCH N° 30122809--**O ST MAXIMIN /US LA CADIERE**

GARÇONS

FOOT EDUCATIF

SAISON 2024 / 2025 – ENGAGEMENTS : **UNIQUEMENT PAR FAL**

INFORMATIONS

RAPPEL : REGLEMENTS SPORTIFS

FORFAIT SUR TERRAIN - Feuille de match

CHAPITRE III

Article 63 : FORFAIT EN MATCHES OFFICIELS

2°/ Forfait sur terrain :

1 – L'arbitre constatera d'office, au bout d'un quart d'heure, l'absence de l'une des deux équipes, même si cela ne lui est pas demandé et portera sur la feuille de match l'heure du constat.

Forfait sur le terrain, le club recevant adressera la feuille de match à la commission organisatrice.

La non-réception de cette information sera assimilée à une absence de feuille de match.

○ CATEGORIE U13G / U12G

FESTIVAL FOOT U13G/U12G

REMERCIEMENTS –FESTIVAL FOOT PITCH U13G/U12G

FINALE DEPARTEMENTALE du 05 Avril 2025

Le Département Technique remercie vivement la mairie de La GARDE pour la mise à disposition des installations, le club du Gardia Club, son président Éric AGOSTA, son équipe de bénévoles pour l'accueil et l'aide logistique à l'organisation de cette finale.

Après addition des points et vérification des aspects règlementaires, les qualifiés sont :

GARDIA CLUB-- SC TOULON- US CARQUEIRANNE /LA CRAU -

○ CATEGORIE U10 / U11

PAS DE DESIDERATA : U10 – U11

Ces catégories se jouent sous forme de plateau

PLATEAUX U10 / U11

Nous vous informons que les reports de plateau concernant les catégories U10 / U11 ne sont pas faisables, seule la Commission Foot Educatif est habilitée à reporter le plateau en cas de force majeure.

Rappel : Si le club recevant n'est pas en mesure d'organiser le plateau, il doit prévenir le District du Var et la Commission Foot Educatif du Département Technique de manière à trouver une solution pour faire jouer les 2 autres clubs.

De plus, nous vous signalons que les dates de plateau sont programmées sur le planning du District du Var depuis Septembre 2024 et qu'elles sont prioritaires sur les Tournois entre clubs.

Dans le cas d'un plateau se déroulant avec 4 équipes il doit comporter seulement 2 rencontres par EQUIPE pour respecter le temps de jeu imposé.

Les feuilles de match des plateaux doivent être rentrées uniquement par le FAL

AMENDES FINANCIERES

FORFAIT GENERAL

U11G

Niveau 2

C.A. CANNETOIS 535709 – AMENDE FINANCIERE 20€

CATEGORIE U6G / U9G
Plateaux U6G à U9G
REFERENTS DE SECTEURS

CTD DAP - DOUNGOUMA FOKY Nalia (TITO) : 06 74 29 29 09					
REFERENTS DE SECTEURS					
RESPONSABLES	SECTEURS				
	1 - LE GOLFE	2 - DRAGUIGNAN	3 - CENTRE VAR	4 - HYERS CUERS	5 - TOULON
NOM	VIVERO	ZEGRE	PRUVOST	GERBY	LAUGERO
PRENOM	José	Nadia	Jean Charles	Hubert	Carole
Téléphone	06 99 36 83 83	06 10 25 53 89	06 88 72 07 76	06 17 91 79 73	06 46 41 52 50

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Non transmises par le club organisateur

Amende Financière de 30€

U6G

Journée 15 du 29 MARS 2025

SITE DRACENIE : CALLAS 547131

U7G

Journée 14 du 22 MARS 2025

SITE GOLFE : AS MAXIMOISE 503120

SITE GOLFE : FC US TROPEZIENNE 545189

Journée 15 du 29 MARS 2025

SITE DRACENIE : CALLAS 547131

U8G

Journée 14 du 22 MARS 2025

SITE GOLFE : AS MAXIMOISE 503120

SITE GOLFE : FC US TROPEZIENNE 545189

Journée 15 du 29 MARS 2025

SITE CENTRE VAR: OL ST MAXIMIN 511632

SITE DRACENIE : ACA FLOYOSCAISE 564530

U9G

Journée 14 du 22 MARS 2025

SITE GOLFE : AS MAXIMOISE 503120

SITE GOLFE : FC US TROPEZIENNE 545189

Journée 15 du 29 MARS 2025

SITE CENTRE VAR : OL ST MAXIMIN 511632

SITE DRACENIE : ACA FLOYOSCAISE 564530

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Non transmises au club recevant
Amende Financière de 30€

U8G

Journée 15 du 29 MARS 2025

SITE GOLFE : CLUB ORGANISATEUR GRIMAUD
AS MAXIMOISE 503120

SITE GOLFE : CLUB ORGANISATEUR LA BAIE
FREJUS ST RAPHAEL 554245 – FC PUGETOIS 516999

U9G

Journée 14 du 22 MARS 2025

SITE CENTRE VAR : CLUB ORGANISATEUR LE VAL
AES BRAS 546251

Journée 15 du 29 MARS 2025

SITE GOLFE : CLUB ORGANISATEUR GRIMAUD
AS MAXIMOISE 503120

SITE GOLFE : CLUB ORGANISATEUR LA BAIE
FREJUS ST RAPHAEL 554245 – FC PUGETOIS 516999 -CA ROQUEBRUNE 503060

DESIDERATA
U12 – U13

EQUIPES JOUANT UNIQUEMENT LE SAMEDI APRES-MIDI

BANDOL : U13 et U12
O ST MAXIMIN : U13 et U12
F.C.U.S TROPEZIENNE : U13
ST O LA LONDE : U13
ASPTT TOULON : U13
AS LES VALLONS : U13
RC LA BAIE : U13 Niveau 4
AC FLAYOSC : U12
FC RAMATUELLE : U12

Prochaine Réunion
Mardi 22 AVRIL 2025

La Secrétaire : Aline VERLAQUE